



# Convention de formation

(Article L. 6353-2 et R. 6353-1 du code du travail)

Entre l'organisme de formation :

PERFORMING TRAINING

Situé : 8 rue papety, 13007 Marseille

Déclaration D'activité Enregistrée Sous Le Numéro 93131728613 Du Préfet De Région De Provence-Alpes-Côte-D'Azur

Et le bénéficiaire :

Nom prénom : .....

Enseigne entreprise : .....

Adresse : .....

.....

## 1. Objet, nature et autres caractéristiques de la formation

Le bénéficiaire entend s'inscrire à la formation suivante organisée par l'organisme de formation  
Formation : .....

Type d'action de formation (au sens de l'article L6313-1 du code du travail) : Formation FOAD

Durée : 7 à 10 heures

Dates : Session de ...../.....

## 2. Autres détails sur la formation :

MOYENS TECHNIQUES :

Le LMS utilisé est le LearnDash. Il permet le contrôle d'assiduité et le suivi.

EFFECTIFS :

Un formateur assistera les apprenants durant cette session.

ASSIDUITE :

Chaque apprenant est contrôlé par rapport à son assiduité. Nous nous assurons que tout apprenant finisse sa formation.

Les contrôles d'assiduité se feront selon les cas. Les cas seront appréciés sur leur avancée par rapport aux contenus et évaluations de la formation.

**SANCTION :**

Après la fin des sessions, une attestation de paiement et de finalisation de la formation sera délivrée aux apprenants ayant fini la dernière évaluation. Cette attestation mentionnera les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

**EVALUATIONS :**

Un test d'évaluation est prévu avant le commencement de la formation pour situer l'apprenant. Un test sur le profil de l'apprenant peut être réalisé également quand c'est pédagogiquement pertinent.

Des tests sont prévus au cours de la formation pour une meilleure assimilation.

Le test final d'évaluation des nouvelles connaissances est la dernière étape de chaque formation.

Pour les formations en logiciels, des applications sont à réaliser directement sur ces logiciels.

La réalisation des tests demande entre 10 et 20 minutes. Les tests pratiques durent 20 à 40 minutes.

**POSSIBILITE DE PRISE EN CHARGE :**

Cette formation pourrait être prise en charge par le FIF-PL

**3. Prix de la formation**

Coût total HT et TTC : .....

Organisme non assujetti à la TVA

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session.

---

## **AUTRES CONDITIONS GENERALES DE VENTE :**

### **MODALITE DE PAIEMENT :**

Les paiements par chèque, ou par virement bancaire sont acceptés.

Si l'apprenant est pris en charge par une OPCA, le chèque envoyé est encaissé après finalisation de la formation.

Si l'apprenant est pris en charge directement par une OPCA dont les modalités comprennent le paiement directement vers l'organisme de formation, aucune modalité de paiement ne sera demandée à l'apprenant.

### **SESSIONS :**

Chaque session dure deux mois. Elle commence le premier lundi du mois choisi par l'apprenant. La session est clôturée au dernier vendredi du mois suivant.

Chaque session demande 7 à 10 heures qui seront étalées comme souhaité sur les 2 mois.

### **DISPOSITIF D'ACCUEIL :**

Avant la formation, se déroulera un entretien avec l'apprenant dans le cadre de son accueil qui l'éclairera sur les points importants du déroulement de la formation.

L'apprenant recevra également un livret d'accueil et le livret des règlements impératifs.

### **LE SUIVI :**

L'apprenant peut demander un suivi et une assistance. Cette assistance est possible 7/7 de 9h30 à 18h30. Sa fréquence et sa durée dépendent des besoins de l'apprenant qui continuera également d'user d'autonomie.

Cette assistance n'est pas possible les jours fériés.

### **LE DROIT DE RÉTRACTATION :**

Jusqu'au quarante-cinquième jour après l'inscription, signature de la convention et avant le début de la session, le remboursement en cas de rétractation est complet. Après ça, il n'y a pas possibilité de rétractation sauf en cas de force majeure dûment reconnue. Dans ce dernier cas, le montant du remboursement se fera par rapport au pourcentage de la formation déjà effectué.

### **REPORTER UNE SESSION :**

L'organisme PERFORMING TRAINING se réserve le droit de reporter une session. La session reportée sera donc fusionnée avec la session suivante.

### **LA DUREE DE L'OFFRE :**

Les prix énoncés sont constants. Ils peuvent changer seulement et seulement s'il y a changement du module, ou du contenu, ou des techniques utilisées de la formation en question de l'éventuel changement de prix. Aucun changement ne pourra concerner des sessions déjà ouvertes aux inscriptions.

L'ORGANISME DE FORMATION :

*Signature le .....*

LE BENEFICIAIRE :

*Signature le .....*